



INFLUENCE DU BUDGET DE L'ETAT A LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN AU MALI POUR LA CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE :



© revueconfits

VERS UNE OPTIMALITE DE LA PROGRAMMATION DES RESSOURCES ?



INFLUENCE DU BUDGET DE L'ETAT A LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN AU MALI POUR LA CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE :

VERS UNE OPTIMALITE DE LA PROGRAMMATION DES RESSOURCES ?

1. SITUATION SOCIOEDUCATIVE ET SANITAIRE AU MALI

Au Mali, depuis plus de 50 ans, la dynamique de la population se caractérise par un rythme de croissance rapide. En effet, de 3,5 millions d'habitants en 1960, la population est passée à 6,3 millions en 1976, à 7,6 millions en 1987, puis à 9,8 millions d'habitants en 1998 et à 14,6 millions d'habitants au dernier recensement général de la population (2009)¹. Cette dynamique d'évolution a abouti à des taux d'accroissement intercensitaire de 2,2 % sur la période 1987 – 1998 et de 3,6 % sur la période 1998 – 2009 (Rapport ONDD, 2017). Si cette dernière tendance d'évolution se maintenait, la population estimée en 2017 à 18,8 millions d'habitants atteindrait 23,5 millions d'habitants en 2025 et 30,3 millions d'habitants en 2035, soit un doublement en 25 ans (DNP, projections démographiques, 2017). La structure par âge de la population malienne est caractérisée par une forte proportion de jeunes. La population totale est composée de 47 % de personnes de moins de 15 ans et 53 % de personnes de moins de 18 ans.



Selon l'article 2 de la loi 99 – 046 du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation au Mali, l'éducation est une priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des apprenants et en tenant compte des objectifs de développement et des valeurs socioculturelles du Mali. Ainsi, le gouvernement du Mali a voulu faire de l'éducation une priorité en terme d'investissements au regard du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) depuis 1999.

Cependant, la pression démographique va s'accroître au cours des prochaines années avec comme conséquence immédiate une augmentation significative de la population d'âge scolaire. Cette situation constituera un défi dans l'atteinte des objectifs de scolarisation et demandera la mobilisation d'importantes ressources additionnelles à la fois pour améliorer significativement les taux actuels de scolarisation et les conditions d'enseignement dans le système.

Lorsque les ménages consacrent, surtout dans les grandes villes, plus de dépenses d'éducation dans le préscolaire (EMOP, 2016) l'Etat réalise le plus de dépenses d'éducation sur tout le long du cycle de formation (Primaire, secondaire/professionnel et universitaire). En 2014 par exemple, pendant que les dépenses publiques s'élèvent à près de 163 milliards en moyenne d'âge, celles privées atteignent environ 5,4 milliards de FCFA.

Par ailleurs, il s'observe une importance moindre accordée à la scolarisation des filles par rapport à celle des garçons. A cela s'ajoute un taux d'abandon scolaire non négligeable (Rapport ONDD, 2017).

En revanche, l'espérance de vie à la naissance au Mali est de 67 ans (INSTAT, 2018). De plus, les données relatives aux dépenses de santé indiquent une grande priorité accordée à la santé des enfants au Mali. Ces dépenses avoisinent 49,3 milliards de FCFA pour les enfants de 0 - 5 ans avec une presque parité entre sources de financement (24,1 milliards et 25 milliards de FCFA respectivement pour le secteur public et les ménages). Pour les plus de 60 ans, les dépenses publiques de santé sont d'environ 1,76 milliards de FCFA pour le secteur public alors que les individus en dépensent près de 3,5 fois plus (6,20 milliards de FCFA). Le système sanitaire est organisé en hôpitaux dans les districts (06), régions (07) centres de santé RF (60) et centres de santé communales (1294 en 2016) (INSTAT, 2018). Le besoin en personnel de santé et en plateau technique se fait sentir.

Le niveau du capital humain est faible avec un taux d'alphabétisation de 27,7 % pour la population de 15 ans et plus. Environ 7 personnes sur 10 sont sans instruction et 82,9 % de la population ont le niveau primaire comme le niveau d'instruction le plus élevé. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,6 à 6,4 de 2006 à 2009 (INSTAT, 2006, 2009). En 2013, il est estimé à 6,8 (INSTAT, 2014).

Il faut rappeler que le dividende démographique est défini comme l'accélération de la croissance économique qui résulte de la modification de la structure par âge de la population. Il se capture par une mise en activité d'une part importante de son stock de capital humain (CREG, 2017). L'éducation et la santé sont davantage mis en exergue dans la formation du capital humain indispensable pour la capture du dividende démographique. Et le capital humain est un facteur de la croissance économique (Backer, 1975).

1 Les données de population fournies ici sont celles issues des recensements nationaux (RGP 1976, RGPH 1987, RGPH 1998 et RGPH 2009)

Comment se traduit l'importance de l'Education et de la santé dans l'instrument budgétaire ?

Le budget de la santé dans le budget total est passé de 7,38 % à 5,88 % de 2012 à 2013 (INSTAT, 2018). Pour ce qui concerne l'éducation, il est passé de 24,78 % à 17,72 % de 2012 à 2013.

2. BREVE REVUE DE LITTERATURE SUR LA BUDGETISATION SENSIBLE AU DEVELOPPEMENT AVEC PRISE EN COMPTE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Le budget de l'État est un document établi par le gouvernement et voté par le Parlement qui prévoit et définit les dépenses et les recettes que l'État a le droit d'engager et de percevoir pour l'année à venir. De plus, « les budgets sont des techniques comptables conçus pour contrôler les coûts via les individus » (Argyris, 1953). Le budget est source de motivation ; il permet d'isoler les problèmes et d'introduire des améliorations, mais surtout c'est un moyen de pression (Briers et Hirst, 1990). En somme, le budget est un outil de management des hommes et d'incitation. Le Mali a adopté en mars 2019 un Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019–2023 (CREDD) et travaille à la mise en œuvre du Plan de réforme de la gestion des finances publiques 2017–2021. Une utilisation rationnelle et adéquate des ressources publiques s'avère nécessaire. Plusieurs options de développement ont été mise en œuvre.

Par le passé, la structuration du budget faisait état que les crédits soient spécialisés par chapitre, en fonction de leur nature. Depuis la loi organique relative aux lois de finances, les crédits sont spécialisés par programme, en fonction des objectifs de politique publique auxquels ils contribuent. Malgré les efforts déployés, le budget programme reste difficilement exploitable. Son intérêt a quand même été d'identifier et de voir inscrire les programmes de développement dans le document.

Cependant, l'approche budget programme reste un outil où les indicateurs de performance utilisés semblent, en majorité, mesurer des quantités. Peu d'indicateurs rendent compte, des éléments de qualité, d'efficience ou d'impact nécessaires à une analyse de performance adéquate dans la prise de décision stratégique.

En dépit de l'élaboration du budget programme, le budget reste approuvé et exécuté sous forme de budget de moyens. Conformément aux directives de l'Union économique et monétaire ouest africaine, le budget reste préparé, approuvé et exécuté sous la forme traditionnelle de budget de moyens. Le Mali s'est lancé en 1994 dans un processus de budgétisation axée sur les résultats. Il est devenu en 1998 le premier pays francophone à présenter la totalité du budget de l'État sous forme de programmes. Depuis, une expérience considérable a été accumulée dans

ce domaine, et de nombreux responsables techniques au ministère des finances et dans les ministères sectoriels ont eu l'opportunité de se familiariser avec le concept de budget-programme. Cette stratégie n'a cependant pas permis au Mali de toucher tous les bénéficiaires d'une budgétisation par programmes. Le budget programme fournit peu d'information sur les « enjeux-collectifs ». Ainsi il est difficile, par exemple, d'obtenir une vue d'ensemble sur les résultats des efforts de la lutte contre la pauvreté.

En revanche, l'évaluation de l'action publique reste non appréhendée depuis la mise en œuvre du budget programme. En effet, depuis l'avènement des Objectifs du Développement Durable (ODD), il est également apparu impératif de rechercher des résultats à grande échelle et de tenter de résoudre ce que l'on pourrait appeler un paradoxe « micro-macro », qui décrit la situation où les projets des bailleurs semblent obtenir individuellement des résultats probants alors même qu'il est impossible d'observer un impact positif de tous ces efforts à un niveau agrégé (celui des indicateurs nationaux par exemple). Les budgets sont élaborés en se basant sur les objectifs de développement durable. Cette approche vise l'amélioration de la gestion des finances publiques. La transparence et la participation budgétaires sont essentielles pour s'assurer que les gouvernements planifient et dépensent de manière efficace afin de répondre aux objectifs de développement durable et que tous les intervenants aient les moyens d'influencer, de surveiller et d'apprendre du processus. L'impératif de résultats impose aux acteurs du développement de remettre régulièrement en question les processus et les méthodologies de gestion.

Dans une situation où les opportunités du dividende démographique sont ouvertes, le budget des Etats doit se spécifier en prenant en compte ces avantages. Le Mali bénéficiera du dividende démographique en mettant en œuvre des politiques visant à accélérer la transition démographique, à élever le niveau d'éducation de sa population, et à renforcer l'accès des jeunes actifs à l'emploi. L'évolution de la pratique du budget comme outil de communication financière pendant longtemps, le budget a été étudié sur ses rôles de gestion interne. Les budgets axés sur les dimensions du dividende démographique mettent l'accent sur les opportunités que comporte le dividende démographique pour le pays. La budgétisation sensible aux dimensions du développement durable qui tient compte des dynamiques de population s'avère d'intérêt. Mesurer l'effet d'un franc consenti dans la formation du capital humain adéquat au développement durable est essentiel.

3. METHODOLOGIE

Encadré 1 : Aperçu méthodologique de détermination de l'Indice de suivi du dividende démographique

La méthodologie utilisée dans la première dimension est l'approche par les Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

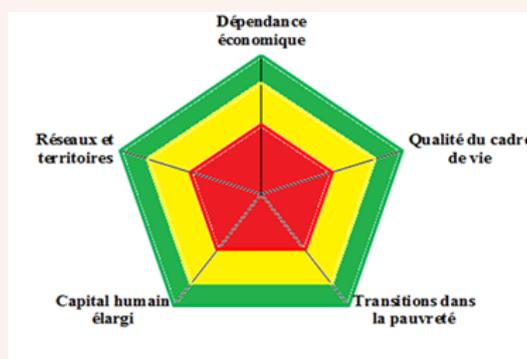
La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du Better Life Index développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) des onze sont retenues l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesuré à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement. Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi, lorsque l'indicateur a une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays ou territoire est qualifiée de faible. Par contre la situation est qualifiée de moyenne lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,8. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur sera supérieure ou égale à 0,8, la situation du pays ou du territoire sera qualifiée de bonne (ou élevée ou meilleure).

Schématisation et lecture du DDMI



Légende

- < 50 %
- 50 % - 79 %
- ≥ 80 %

Le DDMI présenté en forme de graphique en radar se lit au regard des zones colorées allant de faible (rouge et moins de 50% atteint) à très élevé (vert et plus de 80% atteint).

Encadré 2 : Détermination des sensibilités du budget à l'Indice de suivi du dividende démographique

Le dividende démographique est la croissance économique accélérée résultant du changement de la structure par âge d'une population, suite à une baisse de la fécondité et de la mortalité. C'est un phénomène qui crée une opportunité de croissance économique et de développement humain plus rapide pour un pays. Sa capture devient un défi majeur du développement au cours des prochaines décennies. Les agendas internationaux (L'Afrique que nous voulons en 2063) et nationaux (Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2024) ont développé des axes de développement dont il convient d'établir le lien avec les dimensions du DDMI. Ensuite, le budget disponible en une année de référence est transformé pour passer d'une structure de budget classique en structure de budget fonctionnelle. En revanche, il est arrimé à chaque composante budgétaire les dimensions ou sous-dimensions du DDMI. Par ailleurs, il se note que la composante « Capital Humain » regroupe l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement en santé et en éducation effectuées par l'Etat (tous ministères confondus). Il en est de même pour les autres composantes budgétaires. Ainsi, le budget est restructuré en quatre (04) composantes tandis que les dimensions ou sous dimensions du DDMI se structurent en huit (8) fonctions liées au budget.

Tableau 1 : Résultats de l'impact sur le déficit du cycle de vie et le DDMI

| Axes du CREDD | Définition de l'axe (Composante) | Liens (Fonctions budgétaires identifiées dans la composante) | Méthodologies de calcul/détermination des liens fonctionnels | Dimensions / ou sous-dimension du DDMI |
|---------------|----------------------------------|--|--|--|
| Axe 1 | | | | Dim.. |
| | | | | Dim.. |
| Axe n | | | | Dim... |

Source : CREG 2020

Passage du budget classique au budget fonctionnel

Cette étape consiste à arrimer les différentes structures/institutions aux fonctions du DDMI sur la base de leur fonction principale de production. A titre d'exemple, la fonction principale du ministère de la santé est « la santé » alors, la fonction DDMI correspondante sera donc « Santé ». Tous les ministères et institutions en tenant compte de leur fonction principale de production sont liés aux fonctions DDMI correspondantes.

Le budget est décomposé en fonctionnement investissement et transfert.

Les élasticités budgétaires liées à chaque fonction sont obtenues en estimant les paramètres du modèle suivant avec « j » la fonction budgétaire et « k » la nature du budget :

$$Indice_DDMI_j = \sum_{k=1}^3 \beta_{jk} \log(Budget_{jk}) + \epsilon_j$$

Une structure moyenne budgétaire sur les années antérieures est calculée. Le DDMI de chaque fonction stimulé est comparé au résultat réalisé afin d'apprécier la robustesse des élasticités budgétaires estimées et liées au dividende démographique. Les données utilisées proviennent des sources officielles et concernent les données microéconomiques (enquêtes ménages), meso (données administratives) et macro (comptes nationaux et organismes internationaux).

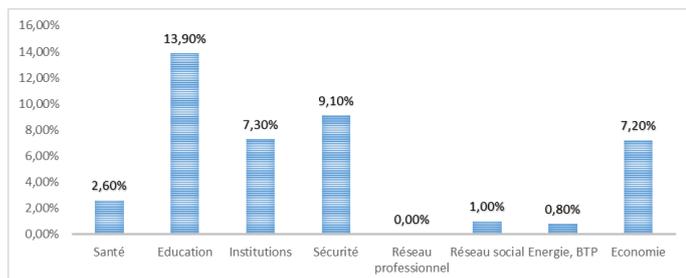
4. LES RESULTATS LIES A L'EVOLUTION DU CAPITAL HUMAIN SENSIBLE AU BUDGET

4.1. ANALYSE DESCRIPTIVE DES COMPOSANTES DU BUDGET

Le capital humain est représenté par deux fonctions budgétaires à savoir la santé et l'éducation. Sur la période 2014-2018, les dépenses de santé représentent environ 5,4 % du budget de l'Etat dont 1 % pour les dépenses en capital et 2,6 % pour le fonctionnement du secteur de la santé. Le reste est consacré aux dépenses de transferts dans le domaine de la santé. La deuxième composante du capital humain est l'éducation. Le Mali réserve, en moyenne, 18,2 % des dépenses budgétaires à l'éducation dans la période sous étude mais les dépenses de fonctionnement du secteur de l'éducation absorbent près de 14 % du Budget de l'Etat. Les investissements réalisés dans le domaine de l'éducation ne représentent que 2 % et les transferts 2,3 % du budget total.

La section fonctionnement du budget malien est dominée par les dépenses de fonctionnement liées à l'éducation et à la sécurité, respectivement 14 % et 9 % du budget (Figure 1). Alors, 16,5 % du budget est consacré aux dépenses de fonctionnement de la composante capital humain.

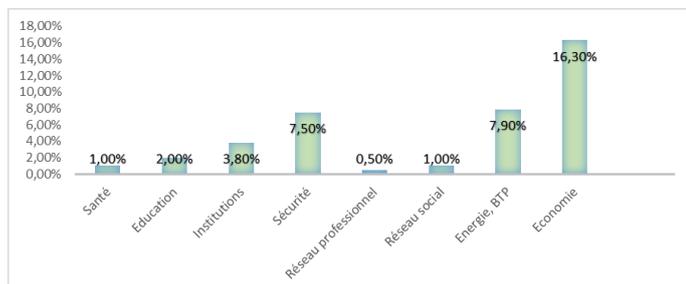
Figure 1 : Distribution des dépenses de fonctionnement du budget par fonction économique



Source : CREG 2020

Quant à la section investissement du budget, elle est dominée par les investissements dans les divers secteurs de l'économie, énergie & bâtiments et travaux publics (8%) ainsi que les autres secteurs économiques (16,3%). Les secteurs qui reçoivent moins d'investissements sont le réseau professionnel (0,5%), la santé et le réseau social, respectivement 1% du budget (Figure 2). L'analyse de l'investissement par grandes composantes du budget met en exergue que les dépenses de capital destinées à renforcer le capital humain représentent seulement 3% du budget.

Figure 2 : Distribution des dépenses d'investissement du budget par fonction économique



Source : CREG 2020

En ce qui concerne la section transfert du budget, elle est dominée par les transferts de l'Etat destinés à améliorer la structure de l'Economie (8,3%). Le secteur de l'énergie, des bâtiments et travaux publics reçoit 2% du budget de l'Etat comme transferts (Figure 3).

Lorsqu'on s'intéresse aux grandes composantes budgétaires, on remarque que l'Etat alloue une part importante de son budget à l'amélioration de la structure de l'économie (8,3 %) et aux secteurs sociaux visant à développer le capital humain (4,1 %) et les liens sociaux (3,5 %). L'Etat n'alloue que 1,9 % de son budget aux dépenses de transferts consacrées à la gouvernance.

Figure 3 : Distribution des dépenses de transfert du budget par fonction économique



Source : CREG 2020

4.2. ANALYSE DES ELASTICITES BUDGETAIRES AU CAPITAL HUMAIN EN LIEN AVEC LA CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Les élasticités budgétaires indiquent la variation de l'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI) suite à une hausse du budget de 1% et ceci, par fonctions socioéconomiques et par structures du budget (fonctionnement, investissement, transfert).

Les dépenses de fonctionnement du secteur de l'éducation sont très sensibles au DDMI. De plus, une augmentation 1% de la part du budget consacrée au fonctionnement du secteur de la santé entraîne, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement du DDMI de 0,17% (Figure 4). Ce résultat confirme encore une fois de plus l'importance de l'amélioration de l'état sanitaire de la population dans la capture du dividende démographique. Par rapport à l'éducation qui est la deuxième composante du capital humain, élasticité est un peu faible. En effet, une augmentation de la part des dépenses de fonctionnement du secteur de l'éducation dans le budget de 1% entraîne, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement du DDMI de 0,05%.

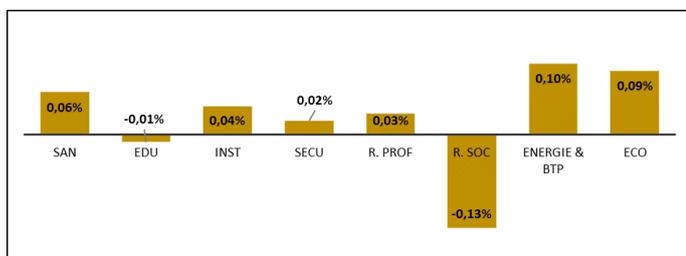
Figure 4 : Distribution des élasticités budgétaires de la section fonctionnement du budget par fonction économique



Source : CREG 2020

La deuxième section du budget dont l'impact sur le DDMI est analysé porte sur l'investissement (Figure 5). Par rapport à la capture du dividende démographique, deux fonctions sur les huit (08) contribuent négativement à la capture du dividende démographique. Il s'agit de la fonction réseau social et celle relative au secteur de l'éducation. Par rapport au capital humain, la composante santé a un effet positif sur le DDMI. En effet, un accroissement de la part des investissements alloués au secteur de la santé et contenus dans le budget de l'Etat de 1% entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation du DDMI de 0,06%. Par contre, l'accroissement de 1% de la part du budget consacrée aux investissements dans le secteur de l'éducation occasionne, si les autres actions demeurent inchangées, une baisse du DDMI de 0,01%. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les investissements dans le secteur de l'éducation ne sont pas encore suffisants pour booster le dividende démographique.

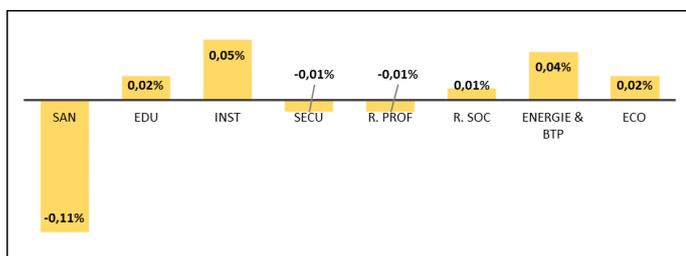
Figure 5 : Distribution des élasticités budgétaires de la section investissement du budget par fonctions économique



Source : CREG 2020

Les fonctions liées aux transferts et subventions contenus dans le budget de l'Etat présentent des effets contrastés sur la capture du dividende démographique. Les fonctions ayant un effet négatif sont : la santé, la sécurité et le réseau professionnel. Les cinq autres fonctions budgétaires (éducation, institutions, réseau social, énergie & BTP ainsi que la promotion de l'économie (Figure 6).

Figure 6 : Distribution des élasticités budgétaires de la section transferts & subventions du budget par fonction économique



Source : CREG 2020

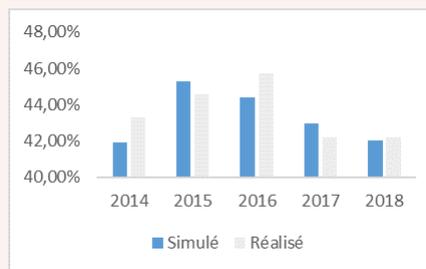
Les transferts liés à la composante « capital humain » présentent des effets contraires sur l'indicateur qui mesure la capture du dividende démographique (DDMI) avec les transferts éducatifs ayant un effet positif et ceux de la santé, un effet négatif. En effet, une augmentation de 1% de la part du budget de l'Etat consacrée aux transferts dans le secteur de l'éducation contribue au DDMI à hauteur de 0,02%, toutes choses égales par ailleurs. Par contre, les transferts effectués dans le domaine de la santé réduisent de 0,11% cet indicateur.

4.3. ANALYSE DE SENSIBILITE

Une analyse de sensibilité pour tester la prédiction du modèle sur les données budgétaires du Mali pour les années allant de 2014 à 2018 pour les fonctions budgétaires est faite. Cette analyse de sensibilité se base sur la comparaison des simulations obtenues à partir du modèle avec les réalisations effectives des DDMI pour les années considérées. Il ressort que le modèle de budgétisation sensible au dividende démographique est robuste et permet une prédiction de l'effet sur la formation du capital humain à la suite d'un franc à programmer sur l'éducation et la santé.

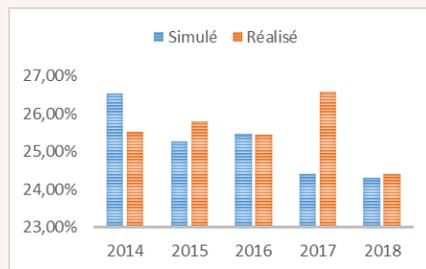
Encadré 3 : Résultats de sensibilité du modèle à la prédiction du DDMI suite à la budgétisation

Figure 7 : Simulation et réalisation du DDMI pour la fonction santé



Source : CREG 2020

Figure 8 : Simulation et réalisation du DDMI pour la fonction éducation



Source : CREG 2020

Figure 9 : Simulation et réalisation du DDMI par fonction pour l'année 2018



Source : CREG 2020

Figure 10 : Simulation du DDMI pour l'année 2019



Source : CREG 2020

Les résultats de l'étude montrent que les parts des dépenses d'éducation et de santé dans la formation du capital humain sont relativement restées moins efficaces pour la capture du dividende démographique. Il est important de prendre des mesures appropriées en terme de détermination de montants d'investissements, de fonctionnement et de transfert au profit de l'éducation et la santé pour les années à venir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Argyris, C. (1953), *Human Problems with Budgets*, *Harvard Business Review*, 31(1): 97-110-book.

Becker, Gary S. (1975), *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis*, New York

Columbia Univ. Press (for Nat. Bur. Econ. Res.), 1964 (1st ed.), 1975 (2d ed.).

Briers M. and Mark Hirst, (1990), *The role of budgetary information in performance evaluation*, *Accounting, Organizations and Society*, 1990, vol. 15, issue 4, 373-398.

CREG (2017), *Manuel de formation NTA*, CREFAT, 2017.

EMOP (2016), « *Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages* », *Institut National de Statistique du Mali*.

INSTAT (2018), « *Le Mali en chiffres* », *Bulletin de l'Institut National de la Statistique du Mali*, N°14 de Février 2018.

INSTAT (2014), « *Le Mali en chiffres* », *Bulletin de l'Institut National de la Statistique du Mali*.

ONDD (2017), « *Couverture de la dépendance économique* », *Rapport Observatoire National de Suivi du Dividende Démographique*.

